

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
N°2025100601

Rapporteur : Xavier PARIS

Objet : Rapport d'Activités 2024

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 juin, le Conseil d'Administration de l'EPIC TERRA OSTRA, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations de Gujan-Mestras, salle des bénévoles sous la présidence de Xavier PARIS

Date de la convocation des membres : 2 juin 2025

Présents :

- Xavier PARIS, Président de TERRA OSTRA
- Ludovic DUCOURAU, Adjoint au Maire en charge des ports
- Corine CAZADE, conseillère municipale déléguée à la culture
- Sandra PEIGNON, conseillère municipale déléguée au tourisme
- Jean-Pierre PETIT, conseiller municipal
- Michel CARRARA, Parc de la Coccinelle
- Christel SANCHE, commerçante
- Paquito SANCHEZ, commerçant
- Grégory DEBORD, filière nautique

Absents excusés :

- Stephan PEY – donne procuration à Michel CARRARA
- Corinne GAUTIEZ – donne procuration à Corine CAZADE
- Kevin LANGLADE – donne procuration à Ludovic DUCOURAU
- Olivier PAINCHAULT – donne procuration à Sandra PEIGNON
- Arnaud QUENOUILLE – donne procuration à Paquito SANCHEZ
- Cyrille CARRERE – donne procuration à Christel SANCHE

Conformément aux termes de la convention de partenariat établie entre la ville de Gujan-Mestras et l'EPIC, il est prévu que TERRA OSTRA soumette à l'approbation du Conseil Municipal un rapport d'activités annuel, lequel doit être préalablement validé par les membres du Conseil d'administration de l'EPIC.

Le rapport d'activités 2024 vous a été transmis avec la convocation au Conseil d'Administration. Ce document s'organise autour de 9 chapitres :

- I. L'EPIC.
- II. Réalisation budgétaire 2024
- III. L'Office de Tourisme.
- IV. La Maison de l'Huître.
- V. Le Camping de Verdalle.
- VI. L'Office du Commerce et de l'Artisanat
- VII. Terra Ostra en Balade
- VIII. Les Jeudis de Larros
- IX. Gujan Thrillers Festival

Aussi, après en avoir pris connaissance, je vous demande :

- de bien vouloir approuver le rapport d'activités 2024 de TERRA OSTRAS.

DECISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré à Gujan-Mestras, les jours, mois et an que dessus.

Xavier PARIS
Président de TERRA OSTRAS

